



## Enseignement Supérieur et Recherche en DANGER

L'UFR de Sciences économiques, sociales et de gestion (SESG) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne accueille plus de 2 500 étudiant.e.s. (2 700 avec les doubles inscriptions).

Parmi les 36 200 heures d'enseignement prévues dans les maquettes des diplômes ouverts par l'UFR :

- moins de 19 000 heures sont assurées par des titulaires (enseignant.e.s-chercheur.e.s et enseignant.e.s du second degré) de l'UFR et hors UFR dans le cadre de leur service statutaire et de leurs heures d'enseignement complémentaires ;
- près de **15 000 heures sont réalisées par des vacataires et des contractuel.le.s**, soit l'équivalent de près de **68 postes d'enseignant.e.s-chercheur.e.s titulaires**. Plus précisément, 270 vacataires assurent 12 200 heures et 21 contractuel.le.s (7 ATER, 10 doctorant.e.s contractuel.le.s et 4 MAST) effectuent 2 700 heures ;
- près de **2 400 heures ne peuvent pas être assurées**, soit l'équivalent de **12 postes d'enseignant.e.s-chercheur.e.s titulaires**.

Sans compter les parcours qui n'ont pas pu être ouverts alors qu'ils ont été habilités par le ministère.

De fait, l'UFR SESG compte seulement **46 enseignant.e.s-chercheur.e.s titulaires** (39 MCF et 7 PR) et 13 enseignant.e.s titulaires du second degré (5 PRAG, 6 PRCE et 2 PLP).

Parmi les heures d'enseignement réalisées à l'UFR ou hors UFR par ces 59 enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s titulaires :

- 13 500 heures sont assurées dans le cadre de leur service statutaire ;
- **5 500 heures sont effectuées sous forme d'heures complémentaires** par ces mêmes titulaires, soit l'équivalent de près de **29 postes d'enseignant.e.s-chercheur.e.s titulaires**.

Certes, le recours à quelques enseignant.e.s vacataires ou contractuel.le.s peut s'expliquer par des besoins en intervenant.e.s extérieur.e.s pour quelques enseignements dits professionnalisants. Mais le volume d'heures d'enseignement confiées à des personnels temporaires est si important que cette explication ne suffit pas. Ainsi, à l'UFR SESG, **en 1<sup>re</sup> année de licence générale, près de 70 % des heures d'enseignement sont réalisées par des vacataires ou des contractuel.le.s**.

*Données 2018-2019, sites de Reims et Troyes*

**! Attention : service public en danger !**  
Non à la précarité dans l'ESR  
Non à la LPPR  
Non à la réforme des retraites

Pour s'informer :

<https://universiteouverte.org>  
<http://www.sauvonsluniversite.fr>  
<https://precairesdelesr.wordpress.com>  
<http://roqueesr.fr>

